

Préparation Formations Paramédicales-UFR Pitié-Salpêtrière
Université Pierre et Marie Curie-Formation Continue
91, Bd de l'Hôpital – 75634 Paris Cedex 13

Mail : preparamedicale@upmc.fr

Tél. : 01.40.77.95.77

Année Universitaire 2012-2013

PRÉPA

KINÉSITHÉRAPIE

PSYCHOMOTRICITÉ

ORTHOPHONIE

*Directeurs de la Formation
André Aurengo
Thierry Darribère*

DATE LIMITE DE DÉPÔT FIN AVRIL 2012

Les modalités d'inscription

Cet enseignement est proposé dans le cadre de la Formation Continue de l'Université Pierre et Marie Curie. A ce titre, il entre dans la catégorie des stages de formation professionnelle et non pas dans celle des formations universitaires supérieures; il ne permet donc pas d'obtenir le statut "étudiant".

En conséquence

- ❑ Il est payant. le montant de l'inscription est de **1500 €uros pour l'inscription en Prépa-kiné ou Prépa-Psychomotricité et 2100 €uros pour la Prépa-Orthophonie** pour l'année 2012-2013.
- ❑ Il ne permet pas de bénéficier des bourses de l'Enseignement Supérieur octroyées par le Ministère de l'Éducation Nationale,
- ❑ **Il ne permet pas l'affiliation au régime étudiant de la Sécurité Sociale.**

Cependant

- ❑ une attestation d'inscription est délivrée en même temps que la carte de stagiaire pour permettre aux stagiaires bénéficiant jusqu'alors de la sécurité sociale de leurs parents, de prolonger leurs droits pour l'année universitaire 2012-2013.

ATTENTION: il est impératif de vous occuper dès maintenant, individuellement, de votre couverture sociale et de régulariser votre situation pour être à jour au moment de l'inscription administrative en septembre.

Néanmoins

- ❑ Il permet de bénéficier de certains services proposés par le CROUS (restaurant universitaire).
- ❑ Il permet l'inscription au Département des Sports de Paris VI dans la limite des places disponibles.
- ❑ Il permet l'accès à la bibliothèque de la Faculté de Médecine et de la bibliothèque de 1^{er} cycle du campus Jussieu.

I- Objectifs et contraintes

- ❑ La préparation aux concours Paramédicaux dispensée par la Formation Continue de l'Université Paris VI a pour objectif essentiel les différents concours donnant accès aux écoles de Kinésithérapie, les Instituts de Psychomotricité et d'Orthophonie. Les enseignements sont organisés en fonction de cet objectif et les étudiants admis à la préparation doivent s'engager à se présenter à un de ces concours.
- ❑ **Information pour la Prépa-kiné :** en raison du recouvrement des programmes, cette préparation permet aux étudiants de se présenter, sous leur propre responsabilité, à d'autres concours comme ceux d'Ergothérapeute. Cependant, aucune dérogation ne sera accordée pour dispenser les étudiants des enseignements au programme des concours de Kinésithérapeute mais ne figurant pas au programme d'autres concours paramédicaux.

- Dans ce but, nous organisons des cours facultatifs de Français, plus spécialement destinés aux étudiants qui (en dehors de la présentation obligatoire à un ou des concours de Kinésithérapeute) souhaiteraient se présenter également à des concours d'Ergothérapeute ou de Psychomotricité. Ces cours de Français facultatifs sont ouverts à tous les étudiants inscrits à la formation qui en feront la demande au secrétariat au cours de leur inscription pédagogique. Les étudiants inscrits à ces cours facultatifs s'engagent à l'assiduité indispensable à la mise en œuvre d'une pédagogie efficace.

L'enseignement vise trois objectifs :

- 1) Apprendre à l'étudiant les méthodes lui permettant d'appréhender au mieux son travail et d'y réfléchir afin qu'il se sente à l'aise dans ses études et qu'il acquière une efficacité optimale.
- 2) Reprendre le programme scientifique de Première et de Terminale S (en Biologie, Physique et Chimie), conformément à la réglementation du concours, mais en enseignant dans l'esprit d'une propédeutique scientifique.
- 3) Revoir la technique de contraction de texte en français, s'entraîner à cet exercice et d'une manière générale, travailler à mieux maîtriser le langage et la communication.

Les étapes pour l'inscription à la Préparation aux Formations Paramédicales

- ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★
- Dépôt du dossier entre début février et mi-avril.
- Courant mai, sélection des dossiers par le jury.
- Entre début juin et mi-juin 2012 : Réponse par courrier.
- Inscription administrative début septembre.
- Début des cours : mi-septembre.

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

DATE LIMITE DE DÉPÔT FIN AVRIL 2012

La préinscription

II- Modalités d'inscription

En raison des programmes de physique et de chimie, La préparation au concours de masseur-kinésithérapeute s'adresse aux titulaires du Baccalauréat S (anciennement C ou D) ou du DAEU B (Diplôme d'accès aux études universitaires) et aux étudiants pouvant justifier d'un niveau équivalent au baccalauréat S en physique, chimie et biologie. Pour intégrer la Prépa-Psychomotricité* et la Prépa-Orthophonie tous les bacs sont acceptés (sélection sur dossier).

ATTENTION : La préparation au concours de Psychomotricité n'est pas une remise à niveau scientifique. Nous considérons que les personnes venant d'un bac non scientifique prennent l'initiative de ce mettre à niveau en Biologie avant le début des cours ou qu'ils acceptent sans condition de suivre les cours et Td au rythme des personnes venant de bac Scientifique. Nous ne revenons pas sur les bases.

Pour ce remettre à niveau le mieux est de travailler sur les livres de Première et Terminale Scientifique. Prendre les dernières éditions.

1) Dépôt de dossier de candidature et pré inscription : de début février 2012 au 15 avril 2012

Le nombre de places étant limité (150 pour la prépa-Kiné, 90 pour la Prépa-Psychomotricité et 55 pour la Prépa-Orthophonie pour l'année 2012-2013), les stagiaires ne seront acceptés qu'après examen de leur dossier scolaire.

Votre dossier de candidature doit comprendre:

- ❑ La fiche de renseignements jointe, remplie et signée par vous, une lettre de motivation, **2 photos d'identité (avec au dos votre nom, prénom, formation choisie)- deux enveloppes format C5 16,2 cm x 22,5 cm** (demi A4), libellées à votre adresse, affranchies au tarif en vigueur pour 20g et une enveloppe format 21 * 29,7 affranchie au tarif en vigueur pour 100g, également libellée. **L'ensemble du dossier devra être envoyé dans une pochette coin (pochette transparente ouverte sur le dessus et le coté)**

Vous y joindrez

Pour les étudiants actuellement en terminale

- ❑ Une photocopie des bulletins de notes de première et du 1^{er} et 2^{ème} trimestre de Terminale (y compris les années de redoublement). La photocopie des notes du BAC de français. Si vous n'avez pas le bulletin du 2^{ème} trimestre à temps vous pouvez l'envoyer après le 15 avril mais les autres pièces de votre dossier doivent nous parvenir avant cette date. Une lettre de motivation **manuscrite**.

Pour les étudiants déjà titulaires du baccalauréat:

- ❑ Une photocopie du livret scolaire de Première et de Terminale **ou** les photocopies des bulletins scolaires (y compris les années de redoublement),
- ❑ Une photocopie des notes obtenues aux épreuves du Baccalauréat,
- ❑ Une photocopie des notes obtenues aux derniers partiels, examens ou concours d'un éventuel enseignement post bac (type DEUG, PCEM, autre Prépa, etc. ...) (ces photocopies sont à demander aux services de scolarité).

ATTENTION ! Ne pas joindre le règlement avec le dossier

Vous recevrez une réponse à votre demande d'inscription, par courrier, entre début juin et mi-juin.

L'inscription

2) Inscription:

Si votre demande est acceptée, vous recevrez un courrier entre début juin et mi-juin 2012, avec les modalités de confirmations de votre inscription :

3) Inscription administrative : début septembre à mi-septembre 2012

Vous devrez venir en personne déposer votre dossier, comprenant:

- Une attestation d'affiliation à la Sécurité Sociale, précisant clairement l'ouverture de vos droits au moins jusqu'au 30/04/2013.

N.B. : dans le cas des cartes de S.S. familiale, une couverture ouverte jusqu'au 31/12/2012 suffit.

- une attestation d'affiliation à une assurance de responsabilité civile, sur laquelle doivent figurer clairement votre nom et la couverture civile.

ATTENTION : il ne s'agit pas d'une mutuelle complémentaire maladie ! Il s'agit d'une assurance couvrant les dégâts causés à un tiers (de type assurance scolaire), elle est souvent incluse dans les couvertures multirisques (habitation, véhicule...)

- ❑ Deux photos d'identité (avec au dos, votre nom, prénom, et la formation choisie).
- ❑ Un carnet de timbres au tarif en vigueur en septembre 2012.
- ❑ Une carte de séjour ou de résident, valable au moins jusqu'au 30/04/2013, pour les étudiants de nationalité étrangère.

ATTENTION : ce stage, de par son statut de formation professionnelle, ne permet pas d'obtenir la carte de séjour "étudiant".

Vous recevrez une réponse à votre demande d'inscription, par courrier, entre début juin et mi-juin.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA SYSTÉMATIQUEMENT REFUSE

DATE LIMITE DE DÉPÔT FIN AVRIL 2012

Modalités de paiement

Nous vous offrons :

- La possibilité de régler la totalité des frais de scolarité en une seule fois par chèque
- Ou bien de régler les frais de scolarité en plusieurs fois (Par prélèvement automatique)

Modalités de remboursement

Dans les cas suivant :

- Réussite aux concours paramédicaux
- Échec au baccalauréat.

Nous remboursons l'intégralité des frais de scolarité.

Renseignements

Adresse Postale

FACULTE DE MEDECINE PIERRE ET MARIE CURIE
Site Pitié-Salpêtrière
Préparation aux Formations Paramédicales
91, Bd de l'Hôpital – 75 634 Paris Cedex 13

Tél : 01.40.77.95.77

Fax. : 01.40.77.98.85

Internet : <http://www.paramedicale.com>

Mail : prepaparamedicale@upmc.fr